

REÇU LE
03 JUIL. 2008

Le Président

Madame Claire-Lise CAMPION
Sénatrice de l'Essonne
11 avenue d'Ostrach
91580 ETRECHY

Evry, le 2 juillet 2008

Nos références : MF/CC/139-2008

Contact : Gilles Brossard

☎ : 01.60.79.77.44

e.mail : gilles.brossard@cpam-evry.cnamts.fr

Objet : Politique d'accueil de la Cnam de l'Essonne

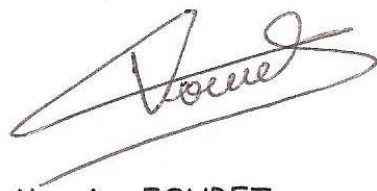
Madame la Sénatrice,

En réponse à votre courrier du 7 juin 2008 dans lequel vous exprimez vos préoccupations concernant la politique d'accueil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne, je vous informe qu'en date du 24/06/2008, notre Conseil s'est prononcé en toute indépendance en faveur du projet présenté par la Direction.

Dans ce contexte, le Directeur Général de la Caisse, Christian COLLARD, prendra très prochainement contact avec les maires des communes impactées par ce projet.

S'agissant des élus qui ont appris, de façon fortuite, que la CPAM de l'Essonne avait engagé une réflexion sur sa politique d'accueil des assurés sociaux, un courrier leur a été adressé les informant de la décision du Conseil et d'une prise de contact prochaine. Vous trouverez une copie de ce courrier en pièce jointe.

Restant bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie de croire, Madame la Sénatrice, à l'assurance de ma considération distinguée.



Maurice FOURET